



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE - SAISON 2008 / 2009

Groupement sportif :

Numéro d'affiliation :

Ce document est à utiliser uniquement pour les **renouvellements** et les **mutations**.



DEMANDE DE LICENCE

N° de licence :

NOM Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Sexe :

Nationalité :

Taille :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone* :

E-mail* :

Sollicite une mutation, le renouvellement (1) de ma licence pour le club ci-dessus désigné.

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus et déclare expressément avoir connaissance de la reconduction tacite de mon option d'assurance « **Individuelle Accident** » telle que souscrite par mes soins initialement. Je reconnais par ailleurs avoir été clairement informé(e) des garanties d'assurance proposées et de ma possibilité de demander la modification de cette option.

A : le :

Tampon du club et signature du président ou secrétaire (obligatoires)

Signature obligatoire du licencié
ou du tuteur légal

*facultatif

(1) rayer les mentions inutiles

CERTIFICAT ANNUEL DE NON-CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE DU BASKETBALL EN COMPÉTITION.

Je soussigné, Docteur

Certifie avoir examiné

Et n'avoir pas constaté à la date de ce jour de signes apparents contre-indiquant la pratique du Basketball en compétition.

Taille:

A : le

Signature du médecin :

Cachet obligatoire:

Non joueur

SURCLASSEMENT.

(ne nécessitant pas un imprimé spécifique)

.....

Peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB :

A : le

Signature du médecin :

Cachet obligatoire:

Réservé au CD

Date d'arrivée :

Vérification :

Nous vous rappelons que le renouvellement de votre licence implique le renouvellement automatique de votre option d'assurance. Si vous souhaitez la modifier, veuillez remplir la partie basse du formulaire de création de licence (partie assurance)

Cochez la case, si vous ne souhaitez pas que ces données vous concernant soient communiquées à des tiers.

Droit de rectification : loi informatique et liberté (N°7817 du 06/01/78) : le licencié peut demander communication et rectification de toute information le concernant.

Le droit d'accès et de rectification peut s'exercer au siège de la FFBB.